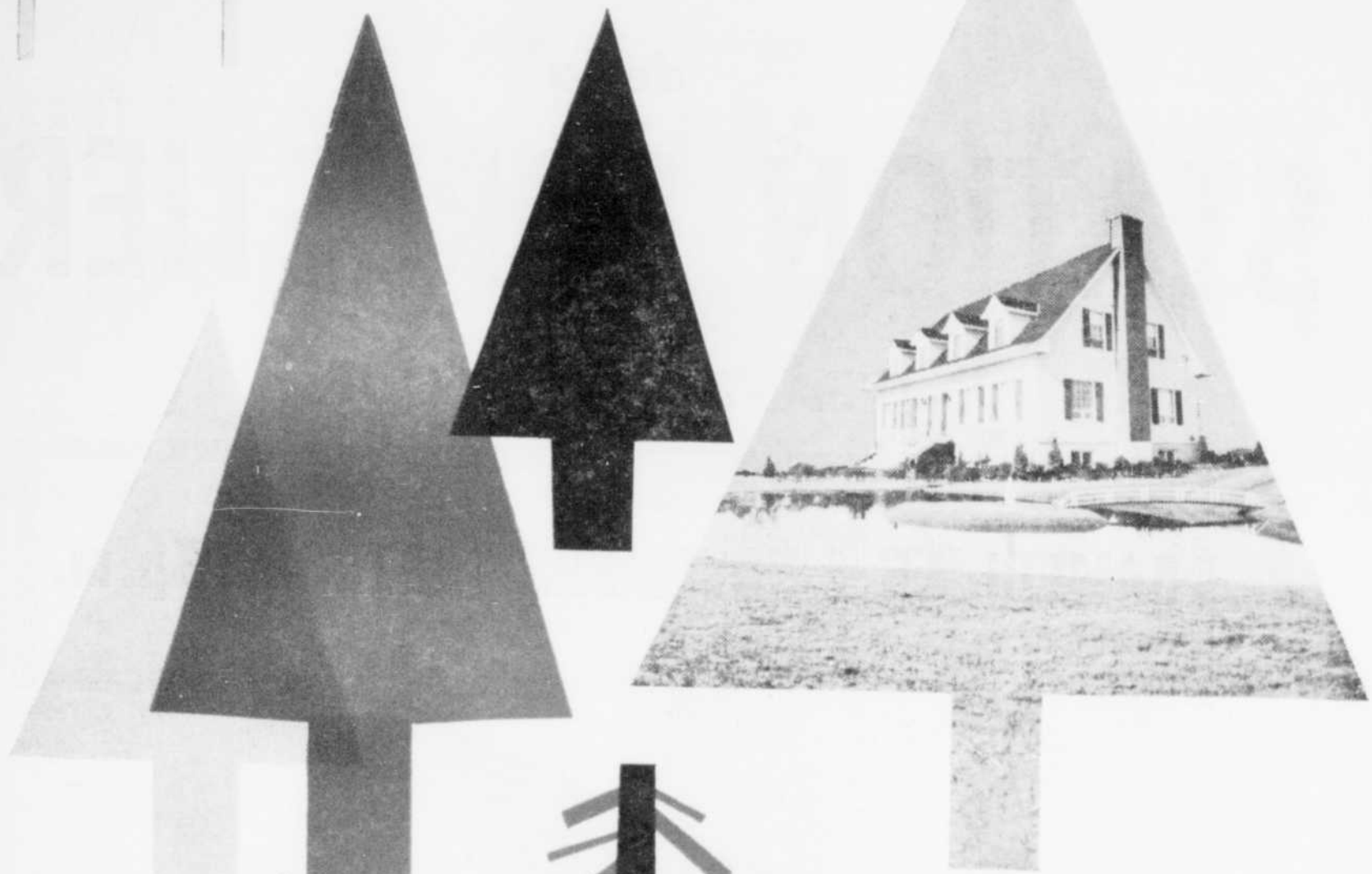
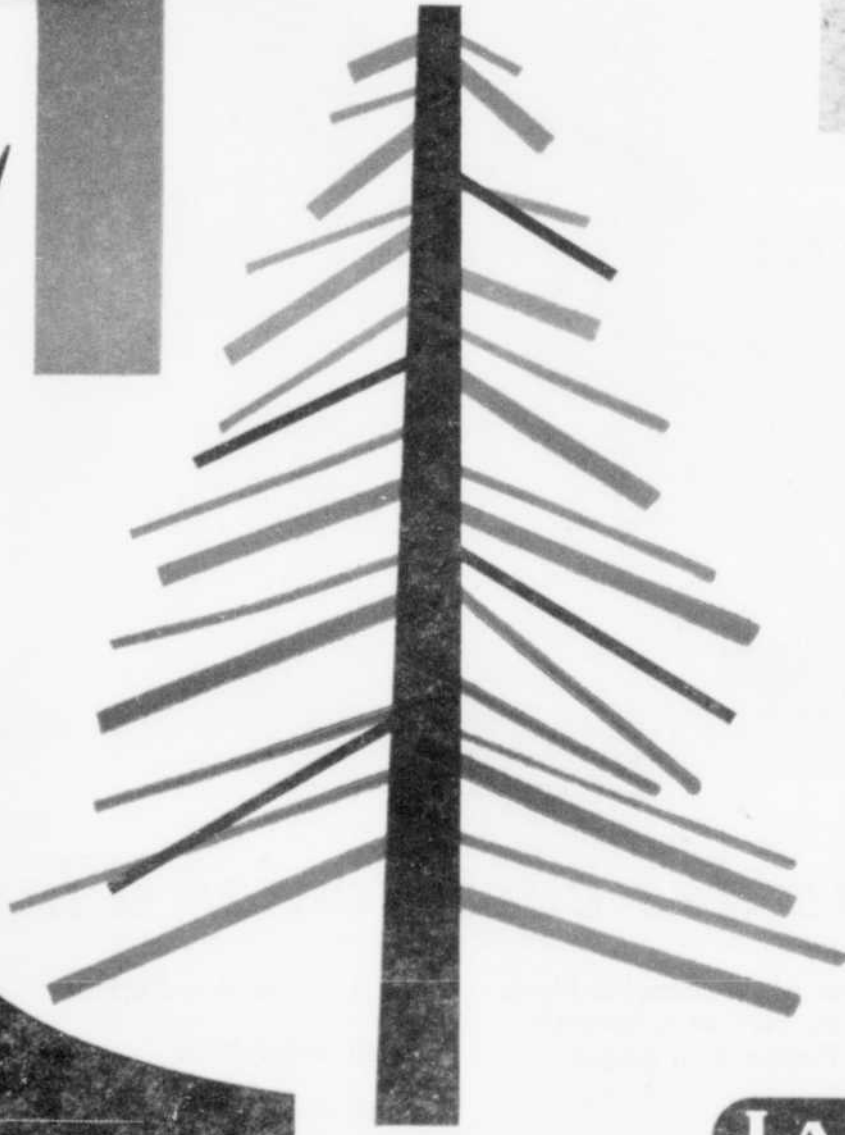


PROVINCE DE QUEBEC
TERRES ET FORETS
LANDS AND FORESTS



COMPTON
SHERBROOKE
RICHMOND
STANSTEAD
WOLFE



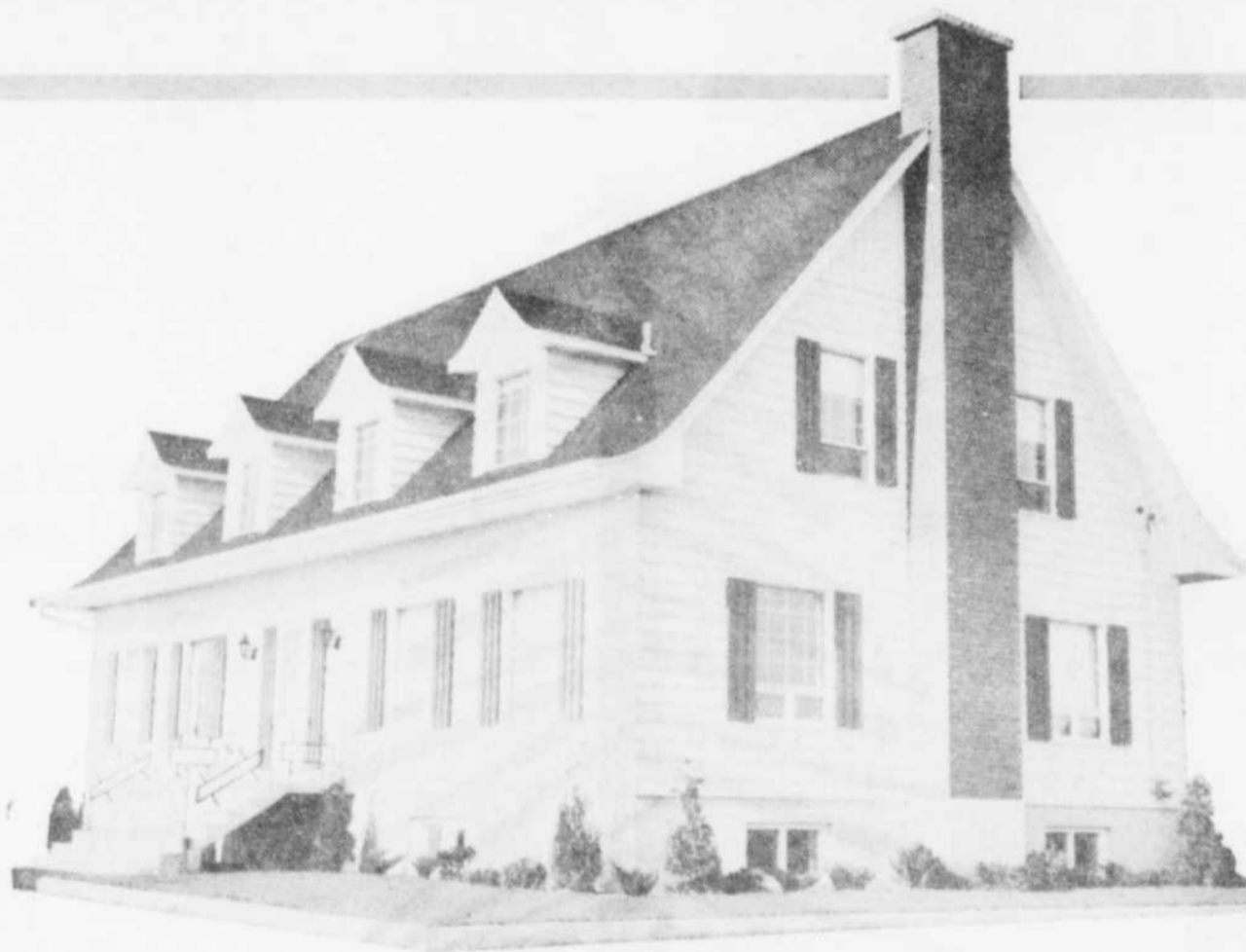
LA STATION FORESTIERE D'EAST ANGUS, QUE.

Pour venir en aide
aux exploitants forestiers des
Cantons de l'Est, le Ministère
des Terres et Forêts du Québec
a doté cette région
d'une station forestière qui sera
officiellement inaugurée demain.
Vous trouverez dans le présent
supplément quantité de
renseignements intéressants
concernant cette initiative
du Ministère des Terres et Forêts
et l'exploitation forestière.

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE EST

INAUGURATION OFFICIELLE
de la
STATION FORESTIERE
D'EAST ANGUS, QUE.

SAMEDI, LE 4 NOVEMBRE 1967, 3h.30 p. m.



Programme des cérémonies d'inauguration

- Bénédiction par M. le chanoine Pierre Labrecque, V.F., curé de la paroisse St-Louis de France, East Angus
- Levée du drapeau
- Plantation d'arbres
- Allocutions
- Cocktail

LA STATION FORESTIÈRE D'EAST ANGUS

est une réalisation du

MINISTÈRE des TERRES et FORETS

DU QUÉBEC

**HONORABLE
CLAUDE GOSSELIN,**

Ministre des Terres et Forêts
et député de Compton à l'Assemblée Législative



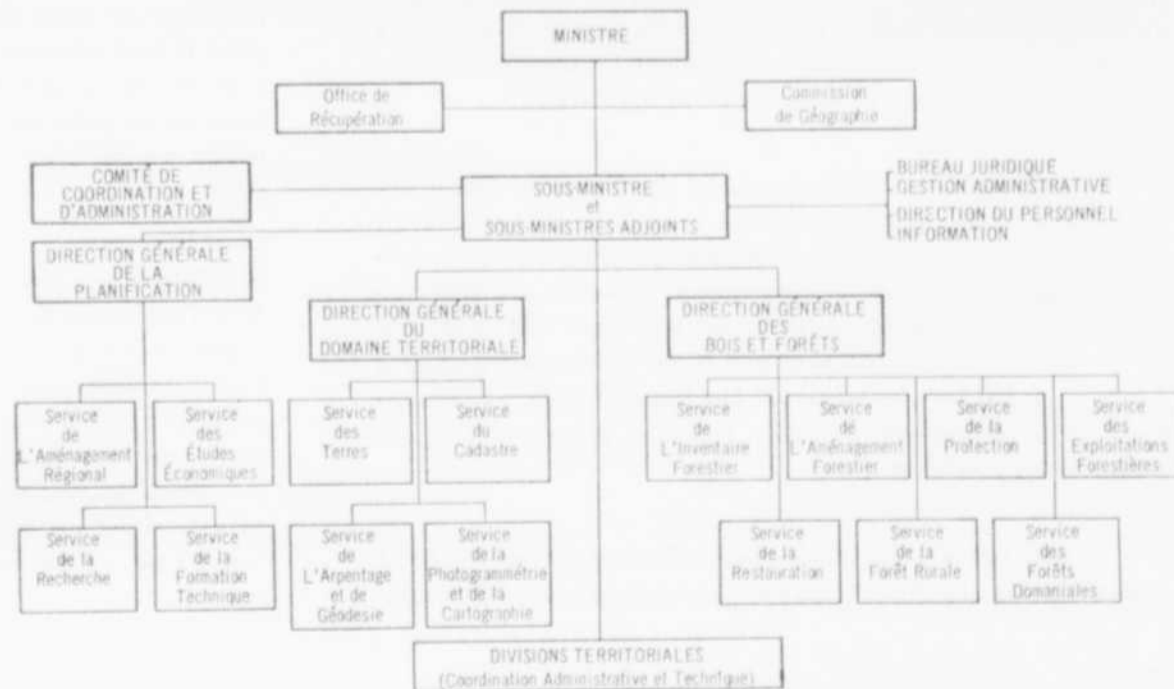
Honorable Claude Gosselin

M. Fernand Boutin, a.g., i.f.
sous-ministre

M. Roland Deschamps, i.f., et M. J.-M. Bourbeau,
sous-ministres adjoints

Comité de coordination et d'administration:
M. Antonio Gagnon, i.f., secrétaire exécutif
Bureau juridique:
Me Fernand Côté, C.R., directeur
Bureau du personnel:
M. Paul Lachance, directeur
Bureau de l'information:
M. Robert Brisebois, directeur
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
M. Michel Duchesneau, i.f., M.F., directeur
M. Pierre-P. Légaré, i.f., adjoint
Service de l'aménagement régional:
M. Raymond Lord, i.f., M.F., directeur
Service des études économiques:
Vacant
SERVICE DE LA RECHERCHE:
Vacant
SERVICE DE LA FORMATION TECHNIQUE
(DUCHESNAY):
M. J.-M. Pleau, a.g., i.f., directeur
Direction générale du domaine territorial
Me J.-M. Bourbeau, directeur (par intérim)
Service des terres:
M. Maurice Descôteaux, i.f., directeur
Service du cadastre:
M. Georges-E. Bouchard, a.g., directeur
Service de l'arpentage et de la géodésie:
M. Emilien Pouliot, a.g., directeur
Service de la photogrammétrie et de la cartographie:
M. Léon Valois, ing., directeur
DIRECTION GÉNÉRALE DES BOIS ET FORETS
M. Yvon Dubé, i.f., directeur
Service de l'inventaire forestier:
M. René Rinfret, i.f., directeur
Service de l'aménagement forestier:
M. G. Roger Langlois, i.f., directeur (par intérim)
Service de la protection:
M. Geo-H. Bernier, i.f., directeur
Service des exploitations forestières:
M. Paul LeMay, i.f., directeur
Service de la restauration:
M. Hervé Lizotte, i.f., directeur
Service de la forêt rurale:
M. Roch Délisle, i.f., directeur (par intérim)
Service des forêts domaniales:
M. Paul-M. Archambault, i.f., directeur
DIVISIONS TERRITORIALES
(Service extérieur)
M. Lucien Castonguay, i.f., directeur

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS



Québec ouvre un avant-poste à East Angus pour revaloriser l'industrie forestière régionale

Le ministère des Terres et Forêts, en s'installant à East Angus, donne l'impression d'ouvrir un avant-poste pour remettre sur pied nos forêts et inviter le gouvernement provincial à accorder une attention particulière au reboisement, trop négligé depuis plusieurs décennies.

Une telle initiative arrive à son heure. Elle répond aussi à des besoins urgents. Cette vérité saute aux yeux quand on songe que les quatre cinquièmes du territoire des Cantons de l'Est sont constitués de forêts qui appartiennent à des intérêts privés.

Autrefois dans les Cantons de l'Est le cultivateur trouvait une source de revenus en "faisant chantier au bout de sa terre". Cette pratique aujourd'hui est de plus en plus rare. En effet, on fait de moins en moins chantier dans la région. Il y a tout aussi grave, sinon plus grave, selon le point de vue sous lequel on envisage le problème. Les compagnies forestières elles-mêmes ne font presque plus chantier. Comme résultat, les moulins à papier de la région sont obligés de s'approvisionner dans d'autres régions que les Cantons de l'Est, frustrant d'autant l'économie régionale de revenus qui seraient certainement très appréciés.

Le fait que le ministère provincial des Terres et Forêts ouvre un centre à East Angus devrait contribuer à l'amélioration de la situation. Son travail en sera un d'apostolat, si l'on peut dire. A coup sûr c'en sera un d'éducation. Il faudra apprendre de nouveau à toute une population quels avantages elle peut tirer de la forêt. On laisse entendre que le ministère mettra l'accent sur la nécessité de s'adonner sur une haute échelle au reboisement de ce qui reste de territoires forestiers appartenant encore à des intérêts particuliers.

La population rurale des environs d'East Angus, comme toute celle d'ailleurs des Cantons de l'Est, ne peut qu'accueillir favora-

blement la décision du gouvernement provincial. Dans la mesure où cette population prêterait une oreille attentive aux directives que Québec lui donnera pour revaloriser son territoire forestier en s'adonnant à une planification rationnelle, elle ne pourra faire autrement que de stimuler l'économie régionale.

Nous n'avons pas de données précises relativement aux projets que caresse le ministère provincial des Terres et Forêts, mais nous croyons comprendre qu'il s'agit d'un projet d'envergure. Pour s'en faire une idée, il n'y a qu'à songer qu'il est de son intention, d'ici cinq ans, de planter cinquante millions d'arbres par année.

C'est un autre de ces cas où les intentions du gouvernement sont bonnes. Le gouvernement, quel que soit le dévouement du ministre responsable, ne pourra jamais tout seul faire un succès de cette entreprise. Il lui faut, de toute évidence, la collaboration de la population que le projet intéresse de plus près. Le gouvernement a en sa possession différentes informations que l'on a compilées au cours de plusieurs enquêtes. Il les mettra évidemment à la disposition de tous ceux que l'initiative intéresse. A chacun d'en profiter. Plus la collaboration s'établira étroitement entre le gouvernement provincial et les agriculteurs, plus on se rendra compte de l'impérieuse nécessité de faire un inventaire complet de la richesse forestière de la région.

Trop longtemps abandonné, ou délaissé, ce secteur doit rettenir l'attention. Réjouissons-nous du fait que le ministère des Terres et Forêts se penche sur des problèmes bien de chez nous. Formulons le vœu que cette initiative suscite assez d'intérêt, non seulement pour sonner le réveil, mais pour créer un véritable enthousiasme, condition essentielle à la rentabilité de l'effort qu'on entreprend en voulant revaloriser le sort d'une foule de fermes, en vulgarisant les avantages à tirer du bois des revenus additionnels que le cultivateur dédaignait peut-être par inadvertance.

Jean-P. Longpré,
La Tribune.

BIENVENUE AUX VISITEURS A EAST ANGUS

Hommages à
l'Honorable Claude Gosselin

à l'occasion de l'inauguration de ce
magnifique édifice de son ministère
des Terres et Forêts de la province
de Québec.



MAIRE : M. Hervé MALTAIS.



VILLE D'EAST ANGUS



M. Oscar BERGERON,
échevin



M. Hormidas LEPIRE,
échevin



M. Murray LABONTE,
échevin



M. Arthur BIBEAU,
échevin



M. René GAGNON,
échevin



M. Simon LAGUEUX,
échevin



M. André PHANEUF,
chef de police



M. A. TOURIGNY,
secrétaire

La population de la ville d'East Angus se fait toujours un plaisir d'accueillir les visiteurs, et à ceux qui viendront admirer le nouvel édifice du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, elle souhaite un agréable séjour.

“LA SAPINIERE DE L'ESTRIE”

Inauguration de l'édifice du ministère des Terres et Forêts demain à East Angus

Le nouvel édifice du ministère des Terres et Forêts, à East Angus, sera inauguré demain après-midi, à compter de 3 heures.

Cet édifice, ultra-moderne et répondant adéquatement aux besoins des propriétaires forestiers de la région, desservira cinq comtés, soit ceux de

Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

L'édifice, une idée du ministre des Terres et Forêts de la province de Québec, M. Claude Gosselin, a été mis en chantier en août 1966. Il est occupé par le personnel depuis le mois de décembre de la même année.

M. Jean Dumoulin, ingénieur affecté à ce bureau régional, a mentionné, lors d'une entrevue avec un journaliste, que le bureau avait été déménagé à East Angus parce que cette municipalité, la plus importante du comté de Compton, est davantage au centre de la région forestière des cinq comtés précités que Sherbrooke, où le ministère avait ses bureaux auparavant.

M. Dumoulin a ajouté qu'il serait plus facile, pour les propriétaires forestiers des comtés précités, de se rendre à East Angus, puisque la plupart de ces propriétaires habitent le comté de Compton.

Démonstrations

"De plus, à East Angus, nous pourrions faire des démonstrations sur les lieux, car

nous aurons des plantations, etc., ce que nous ne pouvions évidemment pas faire à Sherbrooke".

Le terrain a une superficie de 7.8 acres. Il est composé de deux bâtisses principales et d'un étang traversé par une passerelle. La bâtisse principale, qui sert aux bureaux, a une superficie de 50 pieds par 30 pieds alors que l'autre bâtisse, qui sert d'entrepôt, a une superficie de 36 pieds par 24 pieds.

Ce sont les ingénieurs du ministère eux-mêmes qui ont présidé aux travaux d'aménagement et de construction. Ils ont engagé des ouvriers qu'ils

Voici la liste :

M. Fernand Boutin, i.f., a.g., sous-ministre; M. Roland Deschamps, i.f., sous-ministre adjoint; Me Jean-Marie Bourbeau, sous-ministre adjoint; M. Yvon Poulin, secrétaire particulier; M. Antonio Gagnon, i.f., conseiller technique; M. Lucien Castonguay, coordonnateur des divisions territoriales; M. Michel Duchesneau, i.f., m.f., directeur général de la planification; M. Yvon Dubé, i.f., directeur général des bois et forêts; M. Hervé Lizotte, i.f., directeur du Service de la restauration forestière; M. Armand Fafard, i.f., chef du district no. 8; M. Robert Brisebois, directeur du bureau d'information et de publicité; M. Oscar Blais, i.f., adjoint au directeur général des bois et forêts; M. Georges H. Bernier, i.f., directeur au service de la Protection des forêts; M. Edgar Porter, doyen, faculté de Foresterie et de Géodésie, université Laval, Québec; Dr Marcel Lortie, i.f., président Corporation des ingénieurs forestiers de la province de Québec, université Laval, Québec; M. René Barry, sec. géant, Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec; M. Marc Poulin, i.f., Gauthier, Poulin, Thériault et Ass.; Mlle Lise Laforest, cabinet du ministre, ministère des Terres et Forêts; Mlle Lucienne Painchaud, cabinet du ministre, ministère des Terres et Forêts; M. Gérard Monnier, cabinet du ministre, ministère des Terres et Forêts; M. Jules A. Breton, i.f., Association forestière Québécoise Inc.

De plus, de nombreux propriétaires ou gérants de moulins de papiers seront sur les lieux, soit MM

Domtar Newsprint Ltd., M. B. E. Jarvis, géant, 432, Boucette, Sherbrooke; Domtar Pulp & Paper Ltd., M. F. C. MacKenzie, géant, 286, Warner, East Angus; Domtar Packaging, M. J. M. Cathcart, géant, 335 Warner, East Angus; Thomas Bonar, M. J. T. Stewart, géant, 39, Church, Lennoxville; Kruger Pulp & Paper, M. G. P. Chinn, géant,

Bromptonville; Domtar Pulp & Paper, M. Raymond Pinard, géant, Windsor Mills; Bell Kilgour, M. J. Paul Marcoux, géant, Windsor Mills; M. T. N. Beauprés, président, 2240, Sunlife Building, Montréal; M. Pierre De La Grève, vice-prés., 2100, Sunlife Building, Montréal; M. Andy Flemming, Domtar Newsprint Ltd., 840, Sunlife Building, Montréal; M. Bill Kruger, prés., 3285, Bedford Road, Montréal.

Les personnalités suivantes seront également de la partie, soit MM.

Me Marc Bergeron, député de Mégantic, M. Paul Murdoch, président, Semaine de la Forêt 1967, M. Pierre Michaud, pré-



M. Claude Gosselin



Le chanoine Pierre Labrecque.

sident, Association des marchands de bois en gros du Québec, M. Bruno Cayouette, président, Association des Détaillants de Bois du Québec, M. Armand Russell, ministre d'Etat aux Travaux publics.

Seront aussi invités les propriétaires scieries, députés des comtés avoisinants, l'exécutif de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc., présidents et responsables des clubs 4-H, fournisseurs, préfets de comtés, curés, maires et secrétaires-trésoriers d'environ 30 villes et paroisses, présidents des Chambres de commerce des environs, etc.

Hommages au ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin

Notaire

ANSELME

TOURIGNY, B. A., LL.B.

832-2868 — East Angus

Hommages à l'honorable Claude Gosselin, Ministre des Terres et Forêts de la Province de Québec

EAST ANGUS ELECTRIC ENR.

LEOPOLD ROY, prop.

Nous avons exécuté les travaux électriques au nouvel édifice du Ministère des Terres et Forêts.

95, rue Pie XII, East Angus, 832-2171

Il nous fait plaisir d'offrir nos hommages à l'Honorable Claude Gosselin à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de son ministère des Terres et Forêts de la province de Québec.

LA MUNICIPALITE DE BURY

M. le maire GORDON DOUGHERTY

MM. LES CONSEILLERS :

Adolphe LARIVIERE—Douglas HARRISON—Cedric JENKERSON

Herbert ROWELL—Douglas MAYHEW—Romuald Morneau.

W. R. BATLEY, secrétaire-trésorier.

Hommages à tous ceux qui contribuent à la conservation de nos forêts



TURCOTTE Automobile Inc.

VENTE et SERVICE

BUICK — BUICK SPECIAL — PONTIAC — BEAUMONT

ACADIAN — VAUXHALL — VIVA — HANDI-VAN

CAMIONS GMC

ACCESSOIRES et PIÈCES



Voyez-nous avant d'acheter, un excellent marché vous attend.

COOKSHIRE, QUE.

TEL. : 875-3361

Eventail des principales richesses forestières

de la division du ministère à East Angus

Pâtes et papiers

| Comté | Nombre de cordes utilisées | Nombre d'employés | Salaires payés |
|----------|----------------------------|-------------------|-----------------|
| Compton | 136,000 | 780 | \$ 3,900,000.00 |
| Richmond | 380,000 | 1,295 | 7,610,000.00 |
| Total: | 516,000 | 2,075 | \$11,510,000.00 |

Scierie-école

| Comté | Nombre de scieries | Nombre d'employés | Salaires payés |
|------------|--------------------|-------------------|----------------|
| Compton | 13 | 170 | \$386,240.00 |
| Richmond | 7 | 47 | 195,784.00 |
| Sherbrooke | 2 | 43 | 97,696.00 |
| Stanstead | 13 | 70 | 159,040.00 |
| Wolfe | 8 | 55 | 124,960.00 |
| Total: | 43 | 385 | \$873,720.00 |

Division d'East Angus

| Comté | Superficie totale en milles carrés | Superficie boisée en milles carrés | % boisé | Concession forestière en milles carrés |
|------------|------------------------------------|------------------------------------|---------|--|
| Compton | 933 | 190.2 | 20.3 | 28 |
| Richmond | 544 | 89.3 | 16.4 | 0 |
| Sherbrooke | 238 | 28.1 | 11.8 | 0 |
| Stanstead | 432 | 91.1 | 21.1 | 0 |
| Wolfe | 680 | 144.1 | 21.2 | 25 |
| Total: | 2827 | 542.8 | 19.2 | 53 |

Jean Dumoulin

Produits de l'érable

| Comté | Nombre d'érablières | Nombre de chaudières suspendues | Production en gallons | Valeur |
|------------|---------------------|---------------------------------|-----------------------|--------------|
| Compton | 408 | 445,900 | 68,610 | \$284,810.00 |
| Richmond | 257 | 260,800 | 33,090 | 137,323.00 |
| Sherbrooke | 70 | 85,750 | 10,295 | 42,724.00 |
| Stanstead | 232 | 195,100 | 30,420 | 126,243.00 |
| Wolfe | 389 | 444,050 | 53,540 | 172,191.00 |
| Total : | 1356 | 1,432,600 | 195,955 | \$763,291.00 |

Jean Dumoulin.

Autres industries

| Comté | Nombre d'employés | Salaires payés | Valeur des produits |
|------------|-------------------|----------------|---------------------|
| Compton | 77 | \$285,500.00 | \$1,236,000.00 |
| Richmond | 61 | 194,400.00 | 629,000.00 |
| Sherbrooke | 299 | 911,400.00 | 2,979,000.00 |
| Stanstead | 44 | 180,500.00 | 950,000.00 |
| Wolfe | 64 | 209,500.00 | 735,000.00 |
| Total : | 545 | \$1,772,300.00 | \$6,529,000.00 |

Hommages au ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin.

Compton compte parmi les plus importants comtés des Cantons de l'Est en exploitations forestières, lesquelles contribuent à nous assurer la prospérité.



**DONAT
CHAPDELAINÉ inc.**

MARCHAND DE GRAINS ET
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

COOKSHIRE

HOMMAGE DE

COOKSHIRE WOOLLEN MILLS LTEE



MANUFACTURIERS

- COUVERTURES DE LAINE ● LAINE A TRICOTER
- MATERIEL A LA VERGE.

VENTE ET ECHANGE — GROS ET DETAIL

Gérard Beaudoin, président.
J.-M. Beaudoin, vice-président.
Roger Beaudoin, trésorier.

COOKSHIRE — TEL.: 875-3338

Il nous fait plaisir de rendre hommage à
l'Honorable Claude Gosselin
à l'occasion de l'inauguration du nouvel
édifice de son ministère des Terres et Forêts,
à East Angus.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE **COOKSHIRE**

Son Honneur le maire, DONAT CHAPDELAINÉ.

ECHEVINS : MM. Maurice Talbot, Grant Garneau, J.-M. Beaudoin,
John Gill, Lucien Brault, Ernest Nadeau.

Secrétaire-trésorier : M. ROSAIRE DOYON.

Les Cantons de l'Est sont propices à une exploitation forestière fort



L'honorable Claude Gosselin, ministre des Terres et forêts, à son bureau de la station forestière d'East Angus.



M. Léo Champigny, secrétaire du comté.



M. Jean Dumoulin, ingénieur forestier, chef de division, à son bureau de la station forestière d'East Angus.

Le Ministère des Terres et Forêts du Québec invite les agriculteurs des Cantons de l'Est à considérer très sérieusement les avantages de l'exploitation forestière dans leur territoire. Il y va de leur prospérité personnelle comme de celle de leur belle région.

- Des industries situées dans les Cantons de l'Est mêmes font une consommation de bois qui justifie un accroissement considérable de l'exploitation forestière dans cette région.
- Le sol et le climat de la région sont des plus favorables à l'exploitation forestière.
- Le réseau routier des Cantons de l'Est permet une exploitation plus facile et à coût moindre.



Mlle Denise Bourque, secrétaire à la station forestière.

es
 t rentable.

le les
 es sé-
 slière
 rson-



Une terre impropre à la plupart des cultures peut être changée en une riche forêt en 30 ans et rapporter de bons revenus annuels.

AVEC LA STATION FORESTIÈRE D'EAST ANGUS LE MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC

met à la disposition des exploitants forestiers des Cantons de l'Est tous les services qui peuvent concourir à un
 sain développement et à une exploitation rentable de la forêt.

- DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES POUR LA TRANSPLANTATION
- RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS TECHNIQUES
- PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



M. Paul Charest, préposé à l'entretien de la station forestière d'East Angus.



La salle d'assemblées de la station forestière d'East Angus

Un ingénieur étudie dans ses moindres détails la possibilité forestière approximative des Cantons de l'Est

M. J. B. Pouliot, ingénieur forestier, a fait une remarquable analyse, pour le compte du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, sur la possibilité forestière approximative des Cantons de l'Est.

Cette étude, qu'il qualifie de sommaire et qui a été envoyée au ministère en janvier 1966,

reflète très exactement la situation forestière dans les Cantons de l'Est.

M. Pouliot traite des sujets suivants:

- Description, superficie et carte de la région.
- Calcul de la possibilité par extrapolation de données recueillies dans divers ouvrages.

Érablière

• Témoignages de personnes autorisées exprimant de quelle façon l'industrie forestière a laissé son empreinte dans la contrée, témoignages montrant aussi l'importance de la forêt dans l'économie des Cantons de l'Est.

• Urgence d'une étude en profondeur de la forêt en cause.

• Travail d'éducation et de

restauration forestières actuellement en cours dans la localité.

• Pour le bénéfice des lecteurs, La Tribune reproduit ici le résumé des principales données et les superficies des boisés de fermes et des lots vacants plus ou moins boisés et enclavés ici et là parmi les terres

Félicitations à l'hon. Claude Gosselin!

VALÈRE ROUSSEAU

SOUDEUSE GENERALE

Sawyerville — Tél.: 859-2238

Hommages à l'hon. Claude Gosselin, ministre, et aux employés du ministère des Terres et Forêts!

EMILIEN DION

MARCHAND DE BOIS

Rue St-Pierre — East Angus — 832-2714

Hommage de

HURD'S MEAT MARKET

VIANDES DE CHOIX

Jambon et bacon préparés à la maison

Epicerie et bière

Cookshire — Tél.: 875-3360.



ERABLIÈRE — Cette érablière appartient à M. Groleau, de la RR. no 2, à Compton. On remarque que les rangées ne sont pas droites, au contraire des plantations de pins. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Il nous fait plaisir d'offrir nos hommages à l'HONORABLE CLAUDE GOSSELIN à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de son Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec.

MENUISERIE

NORMAND BOUCHER

Nous sommes heureux d'avoir accompli les travaux de portes et châssis et aussi d'avoir réalisé l'ameublement.

La Patrie
888-2244

Hommages à l'hon. Claude Gosselin à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice du ministère des Terres et Forêts!

CORPORATION DU CANTON BURY OUEST

Maire : Wells Coates

Echevins :

Fidèle Lamontagne — Luc Bégin
Alphonse Poulin — Antonio Labbé
Josaphat Girard — Dollard Guillette

Secrétaire-trésorier : Jean-Baptiste Bouchard.

nées ou conclusions relevées par l'ingénieur Pouliot.

DESCRIPTION, SUPERFICIE ET CARTE DE LA REGION

"Les Cantons de l'Est aujourd'hui l'Estrée, est une vaste région d'environ 7,620 milles carrés, au sud du St-Laurent, entre le Richelieu, la Chaudière et la frontière américaine, à l'exception des seigneuries organisées sous le régime français.

"L'étendue totale du territoire renferme quelque 3,383,666 acres occupées par les fermes, dont une partie se trouve des cultivateurs, se chiffrent aux environs de 1,070,000 acres.

"La surface des forêts privées détenues par des grands propriétaires est approximativement de 250,000 acres.

"Quant à la superficie des concessions forestières, on l'estime à 162,500 acres.

"Comme dans les ouvrages consultés, rien n'indique qu'il ait été tenu compte des superficies improductives, il nous a paru à propos de distraire 10 pour cent des surfaces précédentes, pour les espaces occupés par les lacs, les rivières, les tourbières dénudées ou semi-dénudées etc.

"Donc, si on enlève 10 pour cent des superficies précédentes

Suite en page 11

— La plomberie
— Le chauffage

du nouvel édifice du Ministère des Terres et Forêts ont été exécutés par

JEAN-CLAUDE MIGNAULT Enr.

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

Tél.: 875-3303 — Cookshire, Qué.

Un ingénieur étudie la possibilité forestière des Cantons de l'Est (suite)

tes, on obtient les résultats approximatifs suivants:
 — Boisés de fermes: 1,070,000 acres-10 pour cent= 963,000 acres.
 — Forêts des grands propriétaires: 250,000 acres-10%= 225,000 acres.
 — Concessions forestières: 162,000 acres-10%= 146,250 acres.
 TOTAL: Forêts privées: 188,000 acres.
 Concessions forestières: 146,250 acres."

CALCUL DE LA POSSIBILITE

M. Pouliot étudie ensuite le calcul de la possibilité, par extrapolation de données recueillies dans divers ouvrages.

D'après plusieurs ingénieurs forestiers, on peut considérer que la composition des forêts privées gravite autour de 80 pour cent en feuillus et de 20 pour cent en résineux, avec une possibilité annuelle moyenne de 1/5 de corde à l'acre chez les feuillus et de 1/3 corde chez les résineux.
 "La possibilité annuelle totale dans les feuillus serait donc de 190,080 cordes ou 16,560,000 pieds cubes. Cette possibilité atteindrait 118,000 cordes ou 10,098,000 pieds cubes dans les résineux.

"En somme, conclut l'ingénieur Pouliot, la possibilité annuelle totale des forêts privées serait d'environ 26,254,800 pieds cubes."

Pour leur part, en ce qui concerne les concessions fo-

restières, on admet un meilleur choix de peuplements et une composition de la forêt d'environ 75 pour cent de feuillus et de 25 pour cent de résineux, avec une possibilité annuelle moyenne de 1/5 corde à l'acre pour l'ensemble, ce qui donne une possibilité de 34,884 cordes ou 4,661,740 pieds cubes pour les feuillus.

"Le calcul de la possibilité pour les résineux donne 18,282 cordes ou 1,553,970 pieds cubes."

Cette étude, au point de vue statistiques, révèle enfin que la possibilité annuelle moyenne à l'acre est de 24.03 pieds cubes.

Mais d'après M. Pouliot, cette possibilité peut paraître trop faible pour un vaste domaine boisé de quelque 1,334,

250 acres, "surtout si l'on envisage qu'un tel territoire se trouve dans les Cantons de l'Est, région qui procure aux arbres le taux de croissance annuelle le plus élevé de la province."

M. Pouliot répond lui-même à ce fait en déclarant: "Il faut tenir compte qu'une grande partie de cette forêt a été l'objet de coupes abusives, ne laissant sur pied qu'un bien maigre capital forestier.

"De plus, certains secteurs de la même forêt n'ont pas été exploités suffisamment. En conséquence, les peuplements qui s'y trouvent sont en voie de dépérir.

"Qu'on ajoute à ces méfaits, les ravages causés par les insectes, les maladies, les incendies, et on appréciera conclut M. Pouliot.

TEMOIGNAGES DE PERSONNES AUTORISEES

Le Dr Pouliot, dans son étude, relève ensuite l'opinion d'experts sur la situation et la possibilité forestière dans les Cantons de l'Est.

Le Dr L.-A. Rousseau, i.f., a.g., sous-ministre des Forêts au Parlement fédéral, traite dans un chapitre de la forêt des Cantons de l'Est.

Le Dr Rousseau s'exprime en ces termes: "Région agricole par excellence, l'unité Chaudière-Saint-François-Richelieu compte 9,918 milles carrés de terres agricoles sur une superficie totale de 14,990 milles.

"Les aires boisées, aux neuf dixièmes "terres à bois d'habitants" couvrent 5,056 milles carrés et produisent un volume total de 1,252,000 de pieds cubes de sapin, de merisier, de bouleau et d'érable principalement.

"L'aspect que présente cette forêt est celui du peuplement d'épinette de sapin dans la région qui touche à la frontière américaine et là où les sols sont pauvres et acides.

"La possibilité annuelle de l'unité Chaudière-Saint-François-Richelieu s'élève à plus de 3 millions de pieds cubes répartis comme suit: résineux, 5,230,000 pieds cubes; feuillus, 3,474,000 pieds cubes. Quant à l'accroissement, il est de 27.7 pieds cubes à l'acre, dont 17 pour cent en résineux."

Suite en page 13



UN PIQUE-NIQUE — Quel endroit charmant pour prendre un pique-nique, n'est-ce pas? Cette plantation de pins est située sur la route menant à La Patrie, tout près d'Island Brook.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Hommages au ministre des Terres et Forêts,
M. CLAUDE GOSSELIN

VILLE de BROMPTON

DORILAS GAGNON, maire

ECHEVINS:

MM. Lucien Turgeon, Louis St-Pierre, Raoul St-Cyr, Jean-Paul Tremblay, Hercule Campeau, Jean-Marie Thibault.

Aimé Benoit, sec.-trés.

Hommages au ministre des Terres et Forêts et bon succès dans la poursuite de son programme de conservation, développement et exploitation de nos richesses naturelles.

SAWYERVILLE FENCE SUPPLIES LTD

Gérard LaPointe, prop.

SAWYERVILLE, Qué.

Hommage de

ROLAND BOLDUC

Entrepreneur-briqueleur

85, rue Bernier — C. P. 578 — East Angus, Qué.

Meilleurs vœux au Ministre et aux employés du ministère des Terres et Forêts!

LA MENUISERIE D'EAST ANGUS Enr.

Spécialité: moulures

East Angus — 832-2746

Sincères félicitations!

SUPER MARCHÉ BERGERON

SUPREME

J. F. Bergeron, prop.

BIERE — PORTER

58, rue Hôtel de Ville — Tél.: 832-2421 — 2422
 EAST ANGUS

Hommages à l'Honorable Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts

FERRONNERIE MARTINEAU ENR.

Nous avons fourni une partie de la ferronnerie pour la construction de l'édifice du Ministère des Terres et Forêts

832-2390

EAST ANGUS



AVANT LA COUPE — L'ingénieur Jean Dumoulin, affecté au bureau du ministère des Terres et Forêts, à East Angus, examine avec M. Jean-Paul Longpré, du département de la publicité à La Tribune, quelques pins sylvestres prêts à être coupés en vue de servir à l'industrie des arbres de Noël. La photo a été prise sur la ferme de M. Richard Downey, à Compton. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

L'industrie des arbres de Noël: une richesse inestimable..

La forêt serait une richesse inestimable seulement s'il en tenait aux arbres de Noël coupés chaque année dans la province.

Un cultivateur de Compton, entre autres exemples nombreux, vient de couper 50,000 pins qui serviront à des arbres de Noël. Il répète cette coupe à tous les quatre ans, ce qui est franchement impressionnant. Et des exemples de même peuvent se multiplier par milliers dans la Belle province.

Mais M. Jean Dumoulin, ingénieur forestier attaché au bureau du ministère des Terres et Forêts, à East Angus, estime pour sa part que le commerce des arbres de Noël est devenu de plus en plus difficile. "J'estime qu'il s'est coupé, dans la province de Québec, en 1964, 30 pour cent à 40 pour cent moins d'arbres qu'en 1963."

Interviewé tout récemment, M. Dumoulin a ajouté: "Les propriétaires américains exigent de plus en plus de beaux arbres. D'ailleurs, depuis quelques années, ils s'adonnent eux-mêmes à la plantation de pins sylvestres, qui serviront d'arbres de Noël, ce qui diminue d'autant la demande au marché de la région."

Sapin

Dans son étude sur les ar-

bres de Noël, M. Dumoulin reconnaît que le sapin baumier est l'arbre préféré dans le Québec et il est l'arbre le plus recherché pour les exportations aux États-Unis. Cette essence prend 7 à 12 ans pour atteindre de 6 à 8 pieds de hauteur.

M. Dumoulin explique également que le pin sylvestre est très recherché aux États-Unis à cause de sa forme.

"Cette essence, lorsqu'elle est taillée, est très touffue et fait bon effet sur un terrain de vente et le vendeur obtient un prix plus élevé que pour un sapin," mentionne le rapport. Le pin sylvestre croît très vite: il atteint 6 à 8 pieds de hauteur en 5 ou 6 ans.

Culture du sapin

M. Dumoulin donne ensuite quelques conseils sur la façon de cultiver le sapin.

"Pour acquérir une belle forme et une belle couleur, le sapin doit croître sur un sol qui lui convient et en pleine lumière. Certains recommandent l'émondage du sapin. Je suis personnellement contre cette pratique d'émonder le sapin."

M. Dumoulin allègue alors que l'émondage amène un arbre avec des verticilles encore plus espacés, à cause des bourgeons placés tout le long

de la pousse terminale. D'après M. Dumoulin, le meilleur moyen d'obtenir des sapins bien touffus, c'est tout simplement d'en réduire la croissance pour obtenir un espacement d'environ 8 à 10 pouces entre chaque verticille.

Culture du pin sylvestre

Pour ce qui est du pin sylvestre, l'ingénieur Dumoulin mentionne qu'il est une essence de croissance très rapide. "Si les arbres ne sont pas taillés, on obtient des arbres compacts, fusiformes. J'estime que la taille augmente de 90 à 95 pour cent la proportion des arbres vendables," précise M. Dumoulin.

"Le temps où l'on doit pratiquer la taille du pin sylvestre est très important. Il doit être taillé un peu avant que soit terminée la croissance en hauteur et avant que les nouvelles pousses soient devenues ligneuses.

"Si la taille est faite trop tôt, il se forme des bourgeons qui commenceront à pousser durant le même été, mais par contre, si elle est pratiquée trop tard, l'arbre n'aura pas le temps de développer des bourgeons. Dans les Cantons de l'Est, le meilleur temps pour tailler le pin sylvestre peut se situer entre le 10 juin et le 15 juillet. Il faut cesser



APRES LA COUPE — Les pins sylvestres de M. Downey sont maintenant coupés et M. Dumoulin nous montre de quelle façon on fait leur emballage. M. Downey en a coupé 55,000 cet été. La plupart seront envoyés aux États-Unis. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Il nous fait plaisir d'offrir nos hommages à l'Honorable Claude Gosselin à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de son Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec.



VILLE DE SHERBROOKE

ARMAND NADEAU, C. R., MAIRE

ECHEVINS : nord : Gaston Roy et Everett Nicol
est: Roméo Quintal et Robert Gauthier
ouest: Tony Pinard et Hilaire Bétiveau
sud: Carl Camirand et Gérard Béard
centre: Amédée Roy et Marcel Savard

Il nous fait plaisir d'offrir nos hommages à l'HONORABLE CLAUDE GOSSELIN, à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de son Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec.

MUNICIPALITE de La Patrie

Lionel Gobeil, maire

ECHEVINS — Germain St-James
Normand Boucher
Ernest Boulay
Hervé Blanchet
Florian Ladouceur
Yvon Vézina.

Aldey Rancourt, secrétaire-trésorier.

Meilleurs vœux de succès aux autorités du ministère des Terres et Forêts!

PATRICE DODIER

VENTE ET SERVICE

Maisie Ferguson — Scie mécanique Pioneer
Soudures de tôle, genres

C.P. 247 — Sawyerville, Qué — 829-2248, rés.: 889-2226

Félicitations aux autorités du Ministère des Terres et Forêts!

W. SANSCHAGRIN



Graissage • Tune-Up • Freins • Pneus
• Lavage • Traitement anti-rouille

126, rue Angus — Tél.: 832-2842
East Angus

de tailler lorsque les nouvelles pousses deviennent cassantes quand on les pèle.

"Lorsque l'on taille les arbres, continue M. Dumoulin, on leur donne une forme symétrique en laissant à la pousse terminale une hauteur de 8 à 10 pouces. Il est préférable de ne pas tailler les arbres l'année de la mise en marché."

Enfin, l'ingénieur forestier donne quelques statistiques venant d'un Américain qui a fait une plantation de 55,000 pins sylvestre (semis 2-1), à Compton.

"La taille a commencé la 3e année après la plantation. Le temps consacré à la taille par les engagés et le propriétaire a été payé \$1 l'heure."

C'est ainsi qu'on arrive au tableau suivant:

| | |
|----------------------|---------|
| 1ère année de taille | \$200 |
| 2e année de taille | \$100 |
| 3e année de taille | \$900 |
| 4e année de taille | \$2,000 |
| Total: | \$3,500 |

Un ingénieur étudie la possibilité forestière des Cantons de l'Est (suite)

Le Dr Rousseau conclut son exposé en ces termes : "Avec sa population de 760,000 habitants, cette région, qui est la plus déboisée de la province (fait assez surprenant mais non moins remarquable), n'a plus que 16 cordes de bois par tête; nombre de localités font face à une disette de bois de service et deux des principales fabriques de pâte à papier important de la région du bas du fleuve, de même que de l'Abitibi, leur matière première."

Tableau sombre

Continuant à dresser un tableau plutôt sombre de la situation, le Dr Rousseau continue : "Les scieries d'une production supérieure à 2,000,000 de pieds de planche y sont passées de 50 à 6 scieries en un quart de siècle et sont incapables de s'alimenter localement en entier. Si par ailleurs, on met en regard la coupe en 1939, qui dépassait les 100 millions de pieds cubes, et le volume des forêts sur pied, il est avéré que dans 15 ans, la matière première sera épuisée."

Le sous-ministre conclut son exposé : "Si l'on songe maintenant que les trois quarts de la production de 1939 sont formés par les bois de feu, on en conclut que le problème forestier est d'une exceptionnelle gravité dans cette unité."

Se reportant de nouveau aux témoignages de certains au-

mondville possède une usine de 55 hommes. La vieille scierie de Bromptonville végète. Les plus gros moulins à scie sont aujourd'hui à l'est, non en Beauce et Dorchester, où on a trop coupé, mais dans Compton et Frontenac."

Explicitant sur l'essor des scieries dans ces deux comtés, l'étude précise : "Il y a une scierie avec 20 hommes chaque été à Scotstown, deux à La Patrie; une à Chartierville; dans Frontenac, un moulin occupe 25 hommes à peu près toute l'année à Notre-Dame-des-Bois, un de 10 à Springhill, plusieurs à Sawyerville (40); la scierie de Lac-Mégantic, avec 50-60 ouvriers l'été; à l'extrême sud de la Beauce, le moulin de St-Martin, le plus gros des Cantons de l'Est, qui emploie 150 hommes, l'été. Ajoutons, près de Woburn, une grosse scierie installée à la frontière, sur territoire américain (200 hommes), et où vont travailler quelques Canadiens."

L'étude continue en mentionnant que la transformation du bois en une foule d'objets bon marché est beaucoup plus répandue. "Un grand nombre de paroisses possèdent des petits ateliers produisant des boîtes à beurre et fromage, des portes et châssis."

M. Blanchard donne ensuite une liste de municipalités où

"L'industrie de la transformation du bois en papier n'est pas moins bien représentée. Notons entre autres les usines d'East Angus, 630 personnes, Bromptonville, 260 hommes et Windsor, 500 ouvriers. A East Angus, il y a aussi un usinage de sacs employant le kraft de grande fabrique, avec un effectif de 65 personnes."

M. Blanchard conclut son étude par la remarque suivante : "Si l'on réunit tous les ouvriers occupés à la transformation du bois et de ses dérivés, on trouve un chiffre un peu supérieur à 5,300. C'est le plus gros des bataillons industriels des Cantons de l'Est après ceux du textile; il est vrai que l'effectif se réduit à 1,000 hommes pendant la mauvaise saison."

URGENCE D'UNE ETUDE

EN PROFONDEUR

D'autre part, M. Michel Philipponeau, professeur de géographie à l'Université de Rennes, professeur invité à l'Université de Montréal et chargé de recherches au Service provincial de géographie, a également fait une étude sur "l'avenir de la forêt dans les Cantons de l'Est."

M. Philipponeau note, dans cet ouvrage : "Malgré la progression assez sensible de l'emploi, enregistrée au cours des dernières années, il sera

difficile de développer beaucoup les effectifs dans ce secteur. Ces industries sont liées évidemment aux matières premières."

"Tant que la politique de remise en valeur de la forêt n'aura pas donné de résultats importants, l'approvisionnement en matière première restera difficile, ce qui ne peut favoriser l'implantation de nouvelles entreprises."

L'auteur ajoute cette remarque : "Malheureusement, il suffirait de parcourir la région ou de consulter de très belles cartes du Service forestier, pour constater l'état généralement médiocre de la forêt. Trop souvent, les bois ont été coupés à blanc et les bois de deuxième venue appartiennent à des essences peu intéressantes qui n'ont pas été l'objet d'un entretien rationnel."

"Ils servent souvent de terrain de parcours aux animaux, véritable aberration qui achève de les dégrader". Se servant de ces témoignages, M. Pouliot ne manque pas de conclure : "Il est nécessaire d'effectuer l'inventaire détaillé de la forêt des Cantons de l'Est, d'y faire des études de croissance, des études de sol pour fins de reboisement, de découvrir les virtualités qui s'y trouvent concernant le tourisme, la villégiature, la chasse, la pêche, etc."

TRAVAIL D'EDUCATION ET DE RESTAURATION FORESTIERE

L'ingénieur Pouliot termine son étude très poussée en soulignant le magnifique travail d'éducation et de restauration forestière accompli, depuis une vingtaine d'années dans la région, par le Bureau des

renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts et l'Association forestière des Cantons de l'Est.

"Grâce à ces deux organismes, souligne M. Pouliot, plus

de 34,200,000 de semis ont été plantés. C'est tout à l'honneur de la population de la région et de ceux qui ont foi dans le reboisement pour l'avenir économique de la région."

Hommages à l'Honorable

CLAUDE GOSSELIN

à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec.



La Saucisse fumée

Federal Packing est la meilleure.

Vandes fumées - Smoked meats

POUR OBTENIR CE QU'IL Y A DE MIEUX EXIGEZ LES DELICIEUX PRODUITS DE

FEDERAL PACKING INC.

MONTREAL - MAGOG - P. QUE.



COUR A BOIS — Cette cour à bois appartient à la Sawyerville Fence Supplies Co. Ltd., de Sawyerville. Ce bois est exporté en grande partie aux Etats-Unis. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

tres documents, le Dr Pouliot rapporte une étude faite au premier congrès de l'Association forestière québécoise, en 1944.

Cette étude, entre autres, faisait la réflexion suivante, en ce qui concerne les Cantons de l'Est : "Nous avons encore d'importantes étendues e. forêt, mais il nous faut constater malgré nous que notre forêt diminue à vive allure."

"Le cultivateur ne connaît rien en forêt et s'applique peu à la cultiver, même s'il a affaire à son lot de famille. La plupart du temps, il en est ainsi du commerçant; on coupe le bois en ne voyant que la piastra et le profit immédiat, personne ne pense à l'avenir. D'année en année, la forêt s'éclaircit, et si ça continue à l'allure actuelle, que nous restera-t-il dans 15 ans? Bien des flanes de montagne, des caps et des savannes seront à nu."

Travail du bois

Une autre opinion intéressante vient de M. Raoul Blanchard, géographe de réputation internationale, qui exprime de quelle façon le travail du bois a laissé son empreinte à travers la région.

"Les grosses scieries sont rares, surtout dans l'Ouest. Laurierville envoie des planches de bois franc à Trois-Rivières et y occupe 15 hommes; Princeville 10; Kingsbury, près de Richmond, en décadence n'en a guère plus que 12; Eastman, 25 à 30, en été. Drum-

cette industrie est particulièrement florissante.

Meuble et placage

Traitant d'un autre domaine, soit le travail du meuble et du placage, en utilisant exclusivement les bois-francs, M. Blanchard fait remarquer que Lac-Mégantic, Scotstown, Waterloo et surtout Victoriaville, capitale provinciale du meuble, embauchent une main-d'œuvre spécialisée dans ces domaines.

difficile de développer beaucoup les effectifs dans ce secteur. Ces industries sont liées évidemment aux matières premières."

"Tant que la politique de remise en valeur de la forêt n'aura pas donné de résultats importants, l'approvisionnement en matière première restera difficile, ce qui ne peut favoriser l'implantation de nouvelles entreprises."

L'auteur ajoute cette remar-

Il nous fait plaisir de profiter de l'occasion pour rendre hommage au ministre des Terres et Forêts!

MARCEL LAUZON INC.

Commerçant de bois
East Hereford, comté de Compton, Qué.

Tél.: (819) 844-2393

Bon succès au ministère des Terres et Forêts!

GEOFFROY & FRERES LTEE

Président: Marc Geoffroy, M.L.

BOIS DE SCIAGE EN GROS

Spécialité: érable — "plaine" — bois blanc

Rue de la Reine—Danville, Qué.—(819) 839-3115

Nous sommes fiers de rendre hommage au ministre des Terres et Forêts, à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice du ministère à East Angus!

MUNICIPALITE de WINDSOR

Son Honneur M. Louis Craig, maire

Echevins: Conrad CHARLAND, Roland RIENDEAU, Hector MAJOR, Jean CHAMPAGNE, Adrien PELOQUIN, J. L. ST-LAURENT.

J. E. LANGEVIN, trésorier
J. PLANTE, greffier.

Un citoyen de Massawippi exploite une plantation de pins rouges unique dans les Cantons de l'Est

Un citoyen de Massawippi, dans le comté de Stanstead, exploite depuis 23 ans une plantation de pin rouge unique dans les Cantons de l'Est.

M. J. Hargreaves a décidé, en 1937, de reboiser une partie d'un plateau bien égoutté et de bonne fertilité au point de vue forestier. Ce plateau a une superficie de 1.02 acre soit 271 pieds de longueur par 154 de largeur.

Les arbres ont été plantés à un espacement de 6 pieds par 6 pieds. Dix rangées, sur les 25, ont reçu du pin rouge alternant avec un orme. Les autres rangées n'ont reçu que du pin rouge.

M. Jean Dumoulin, ingénieur forestier affecté au bureau du ministère des Terres et Forêts, à East Angus, a pris, le 15 octobre 1969, un échantil-

lonnage de tous les arbres de cette plantation qui a débuté avec 1,007 arbres, soit 882 pins et 125 ormes.

M. Dumoulin a alors découvert que sur les 882 pins rouges plantés, 617 étaient en excellente santé et ne présentaient aucun signe de chlorose. Par contre, 35 étaient vivants, mais défectueux et 230 étaient morts.

On entend par défectueux les arbres qui ont été étêtés par la neige ou les lourds verglas, les arbres bifurqués au sol ou à un niveau plus haut, ou encore les arbres avec fût croché.

Ormes

En ce qui concerne les ormes, l'ingénieur Dumoulin a remarqué que seulement 15 étaient vivants alors que 110

étaient morts. Il a de plus constaté que les 15 ormes vivants étaient rachitiques et mourraient d'ici quelques années.

"Tous les pins sont sensiblement de la même hauteur, note M. Dumoulin. Un pin que j'ai abattu et qui était de la

même hauteur que les autres, mesurait 40 pieds avec une cime de 15 pieds."

L'étude de M. Dumoulin porte également sur les tiges des pins rouges. Il en est arrivé à la conclusion qu'il y avait 652 tiges totalisant un volume en pieds cubes de 3,369.38 et un

volume marchand en pieds cubes de 2,567.7.

L'ingénieur Dumoulin termine son étude sur cette plantation en donnant quelques conseils sur les soins à donner à la plantation: "Comme la croissance en diamètre et en hauteur est encore très bonne,

il n'y a pas encore lieu de procéder à des éclaircies sur toute l'étendue de la plantation. D'ailleurs, il serait pratiquement impossible d'écouler ces produits. Le seul travail à faire dans le moment, serait d'enlever les arbres défectueux."



DECOR IMPRESSIONNANT — N'est-ce pas impressionnant de pouvoir se balancer en-dessous de ces immenses pins rouges, qui font une voûte au-dessus de la balançoire. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Bon succès au
Ministère des Terres et Forêts !

HOTEL EAST ANGUS

25 chambres avec bain, douche et téléphone
Salle à manger — Licence complète

Tél.: 832-2424 — East Angus

Hommages à l'Hon. Claude Gosselin !

COOKSHIRE EXCAVATION

LEO BEAUDOIN, prop.

Excavation — Drainage — Egouts — Etc.

Cookshire, Qué. — Tél.: 875-3629

La Direction générale de planification: un organisme essentiel au ministère...

Il nous fait plaisir d'offrir nos hommages à l'Honorable Claude Gosselin à l'occasion de l'inauguration du nouvel édifice de son ministère des Terres et Forêts de la province de Québec.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA

Ville de WATERVILLE

MAIRE: M. Réginald Côté.

ECHEVINS: MM. Jean-Marc Roy, Clayton M. Bernard, Samuel A. Hopper, Dennis A. Steer, Louis-Pierre Comtois, Réal Quirion.

Secrétaire-trésorier: JULES GERVAIS.

L'aménagement du territoire et la planification sont deux des principaux outils dont l'Etat dispose en vue du développement économique de la province.

Le ministère des Terres et Forêts se devait donc de jouer un rôle déterminant dans ce domaine à cause de l'importance des richesses forestières dans l'économie du Québec. C'est pourquoi le ministère

a mis sur pied, en 1965, la Direction générale de la planification, prolongement du Comité d'études économiques et de planification forestière créé au ministère en 1963.

Le Comité d'étude devait avoir un rôle consultatif, mais ce rôle ayant été quelque peu modifié, le Comité a dû élargir ses cadres et modifier ses structures. Les principales fonctions de

la Direction générale de la planification sont les suivantes:

- Mettre sur pied des programmes forestiers visant à assurer à l'industrie forestière et aux populations qui en dépendent essentiellement pour leur bien-être, des sources suffisantes et permanentes d'approvisionnement en matière première.
- Effectuer les recherches et les études économiques nécessaires pour les fins ci-haut mentionnées.
- Elaborer les plans d'aménagement en vue d'une utilisation rationnelle des richesses territoriales et forestières d'une région.
- Etudier l'implantation de nouvelles industries forestières.
- Déterminer les coûts d'exploitation et de transformation des produits de la forêt.
- Suggérer la création et voir à la gestion de forêts expérimentales.
- Assumer la responsabilité de l'école de Duchesnay et des cours qui s'y donnent. Afin de réaliser ces objectifs, la Direction générale de la planification se subdivise en quatre services:
 - Aménagement régional.
 - Etudes économiques.
 - Recherche.
 - Formation technique.

Hommages au ministre des Terres et Forêts !

Luc E. Gosselin ENR.
LUC E. GOSSELIN PROP.

MEUBLES — T.V. — SPORT

75, rue Angus — East Angus, Qué.
Tél.: 832-2700

Service de la forêt rurale: moyen de dialoguer avec les propriétaires forestiers

Le ministère des Terres et Forêts, qui a toujours pour but premier la sauvegarde des forêts, n'hésite pas à faire appel au dialogue avec les pe-

tiens ainsi que leur participation très active à la réalisation du concours annuel de l'Ordre du Mérite forestier constituent l'essentiel d'une éducation forestière propre à amener graduellement chaque petit producteur de bois à faire passer dans ses actes ce slogan qui sied si bien aux localités rurales:

Exploite sagement, protège et reboise.
Pour tirer profit de la forêt québécoise.

Activités
Les principales activités du Bureau des renseignements forestiers, en 1965-66, ont été les suivantes:

- Sujets éducatifs exposés par le truchement de la presse, de la radio, de la télévision, des revues et bulletins... 47.
- Causeries devant divers organismes intéressés à la forêt... 132.
- Leçons de foresterie aux élèves des écoles moyennes d'agriculture, aux camps 4-H et aux petits propriétaires forestiers... 293.
- Visites chez les petits propriétaires forestiers avec ou sans étude de leurs terres à bois... 1.989.
- Projets de reboisement étudiés... 1.762.
- Plants mis en terre... 5.039.836.
- Plantations inspectées... 1.086.

Comme on peut le constater, le personnel de ce Bureau couvre un éventaire aussi diversifié qu'intéressant en vue de venir en aide et de conseiller autant les petits propriétaires forestiers que les clubs 4-H.

Plantation du ministère



1.000.000 DE PINS — Un million de pins ont été plantés dans cet immense champ, situé tout près de Compton. Il s'agit d'une plantation appartenant au ministère des Terres et Forêts. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

tités propriétaires forestiers, les associations forestières et les producteurs de bois.

C'est pourquoi il a mis sur pied, il y a quelques années seulement, le Service de la forêt rurale.

Cet organisme a pour mission d'assurer et d'améliorer le rendement soutenu d'une telle richesse renouvelable, grâce à l'application des techniques de l'aménagement forestier.

C'est ainsi qu'en 1965, par exemple, ce service s'est occupé des bleuitières, de la classification des terres, des travaux d'ordre sylvicole, en plus d'intégrer officiellement le Bureau des renseignements forestiers.

Si on regarde brièvement l'éventail d'activités du Service de la forêt rurale en 1965, on remarque que l'inventaire forestier des particuliers, entrepris au cours des années

été inventoriés dans les comtés précités.

Classification des terres

Pendant l'année financière 1965, 569 lots, couvrant une superficie totale de 52.269 acres ont été examinés dans 38 comtés. Un tel travail nous achemine chaque année vers la séparation définitive du domaine forestier du domaine agricole, mentionne le rapport du ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude Gosselin, en 1965-66.

Il faut mentionner que le Service de la forêt rurale travaille étroitement en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, mais est appelé de plus en plus à devenir complètement indépendant de ce ministère.

Travaux d'ordre sylvicole
Toujours en collaboration avec le Service de la recherche du ministère de l'Agriculture

immédiat de certaines parcelles marginales.

Dans son rapport, le ministre mentionne: "Au sein des forêts, à des endroits où les peuplements se trouvaient suffisamment homogènes, ont été établies, depuis quelque six ans, des places-échantillons permanentes d'une étendue variant de 0,1 à 0,5 d'acre -hacune, et des traitements sylvicoles y ont été pratiqués. A ces traitements se sont ajoutés des essais de fertilisation du sol.

Les résultats obtenus jusqu'ici permettent d'espérer qu'avant longtemps, ces travaux fourniront matière à des recommandations pratiques pour les propriétaires de lots boisés.

Bureau des renseignements forestiers

Le Bureau des renseignements forestiers a été intégré officiellement au Service de la forêt rurale vers la fin de l'exercice 1965-66 et il en constitue un rouage très important.

Conformément aux objectifs qu'il s'est fixés, en créant le service en cause, le ministère des Terres et Forêts s'est assuré, depuis plusieurs années déjà, les services de 17 ingénieurs forestiers demeurant dans les différentes régions forestières de la province et ayant pour tâche d'inciter les propriétaires de lots boisés (cultivateurs et autres petits producteurs de bois) à faire un aménagement rationnel de leurs boisés, de manière à en assurer la conservation et à en accroître le rendement en matière ligneuse ou, suivant le cas, en produits sucriers.

L'administration d'une dizaine de pépinières et la plantation de plusieurs millions d'arbres par année absorbent une bonne partie des activités des ingénieurs.

Les conseils qu'ils donnent touchant la terre à bois, par le truchement, des divers moyens de publicité, les leçons de foresterie qu'ils dispensent

Félicitations au ministère des Terres et Forêts ainsi qu'à son ministre M. Claude Gosselin

CAMILLE LANGLOIS



Commerçant de bois, Magog, Qué.

NOUS SOMMES ACHETEURS DE BILLOTS DE BOIS MOU
Sapin, épinette à l'année longue

Tél.: 843-4598

C. P. 245

Les travaux de terrassement sur le terrain de l'édifice du Ministère des Terres et Forêts ont été exécutés par

ARTHUR BOISVERT
ENTREPRENEUR

Tél.: 875-3721 — Cookshire, Qué.

Hommages à l'Hon. Claude Gosselin et au Ministère des Terres et Forêts!



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
COMPTON, Qué.

Semences, engrais chimiques, grains, moulées et ferronnerie.

Hommage au ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin.

Nous sommes heureux d'avoir exécuté les travaux de ciment à l'édifice des Terres et Forêts d'East Angus.

AIMÉ CÔTÉ READY MIX LTÉE
CIMENT PRÉPARÉ

Usine: 334, rue Queen — Lennoxville — 569-9916

HOMMAGE

AU MINISTÈRE DES TERRES ET FORETS

Municipalité de Ste-Catherine de Hatley

M. Roméo Bélanger, maire

Echevins:

Denis Bélanger, Adrien Veilleux, Roland Rancourt, Clément Labonté, Benoît Poulin, Adrien Drouin, J. A. Choquette, sec-trés.

Programme de prévention des incendies à Québec

Depuis quelques années, les feux de forêts semblent régner dans la province.

Cette situation nouvelle et fort heureuse peut certainement s'expliquer en partie par le programme de prévention des incendies mis sur pied par le ministère des Terres et Forêts de la province de Québec.

Ce ministère a toujours édité des lois pour sauvegarder les forêts, une des richesses naturelles les plus importantes au Québec.

Mais cette campagne de prévention s'est accentuée au cours des dernières décennies et c'est ainsi que les feux de forêts, si coûteux à l'économie québécoise il y a plusieurs années, peuvent aujourd'hui être beaucoup moins nocifs grâce à cette campagne provinciale.

En plus de faire paraître périodiquement des messages à la télévision, à la radio et dans les journaux, mettant en garde la population contre le danger des feux de forêts, le ministère a également édité des lois qui apparaissent au statut refondu du Québec.

C'est ainsi, par exemple, qu'à l'article 121 du chapitre 93, on note: "Nul, en aucun temps, ne doit faire brûler quelque arbre, arbuste ou plante qui est debout dans une forêt, ou à une distance d'au moins d'un mille d'une forêt et y mettre le feu."

L'article 122 va encore plus loin en menaçant les fautifs de sanctions: "Toute personne qui ne prend pas les mesures nécessaires pour empêcher un feu de s'étendre de son terrain aux terrains avoisinants commet une infraction et est passible, sur poursuite sommaire, des peines prévues à l'article 142."

Explicitant cet article et définissant qui est le responsable le ministère explique: "Le propriétaire ou l'occupant d'un terrain sur lequel un feu est allumé, ou a pris origine, est considéré comme la personne responsable d'avoir allumé le feu et encourt des peines imposées pour cette contravention à moins qu'il ne puisse prouver, à la satisfaction du tribunal, que ce feu n'a été allumé ni par lui, ni par une personne à son emploi ou sous sa direction."

Il existe donc une présomption contre le propriétaire du terrain sur lequel un feu a été allumé.

Pour sa part, l'article 124 du même chapitre souligne le

fait qu'il est absolument défendu de mettre le feu dans la forêt, ou à une distance de moins d'un mille de la forêt, à quelque tas de bois, de broussailles, à quelque arbre, arbuste ou plante, à quelque terre légère ou terre noire, à quelque tronc d'arbre, abattis ou autre bois, ni les faire brûler dans aucun temps de l'année.

Le ministère prévoit toutefois certaines restrictions à ce règlement qui peut paraître sévère, mais n'est édité que pour la sauvegarde des forêts.

C'est ainsi que, pour les fins de défrichement, il est permis d'y mettre le feu ou de les faire brûler entre le 16 novembre et le 31 mars de l'année suivante. Si on veut accomplir cette besogne entre le 1er avril et le 15 novembre, il faut obtenir au préalable le consentement du ministre ou de tout officier du département autorisé par le ministre, ou du garde feu.

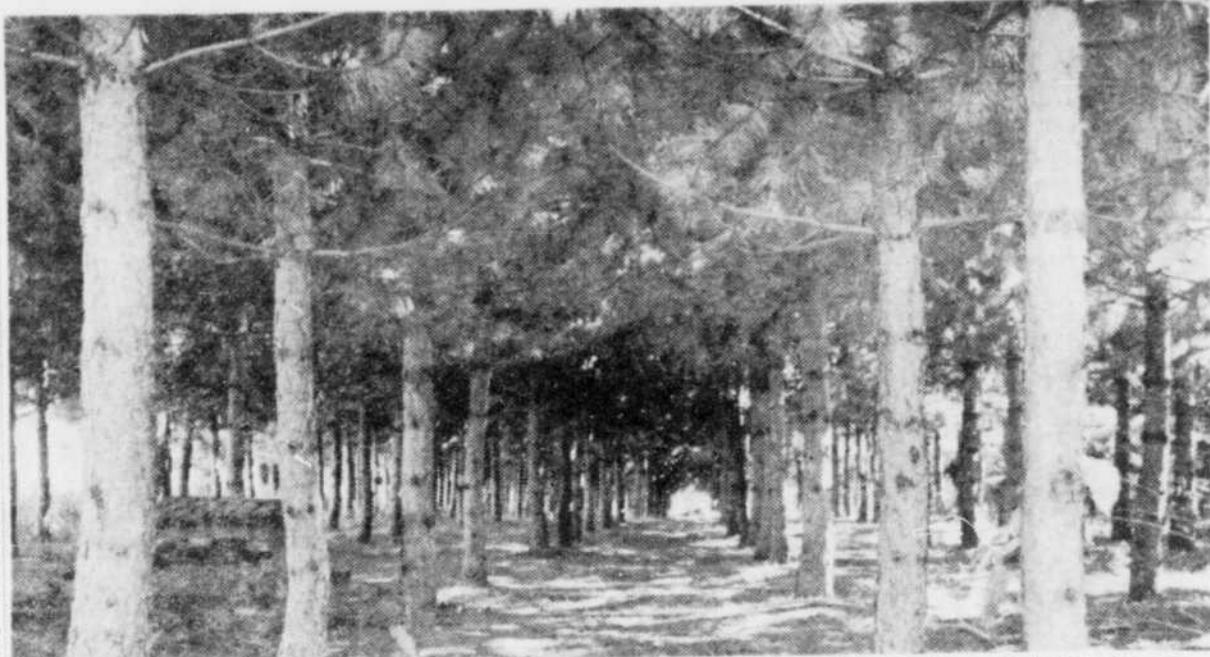
Mais est-ce à dire, pour autant, que le détenteur d'un tel permis de brûlage peut brûler n'importe comment?

L'article 125 démontre bien que non. Cet article note entre autres: "Il faut agir suivant les recommandations du garde feu; il faut que les matières à brûler soient mises en tas ou en rangées à une distance d'au moins 50 pieds de la forêt."

Enfin, le ministère fait remarquer que le permissionnaire doit rester sur les lieux jusqu'à l'extinction des feux. Et le ministère insiste sur ce point, sans doute le plus important pour empêcher le début d'un feu de forêt.

Le paragraphe 3 du même article précise: "Le permis ainsi obtenu n'autorise pas, non plus, de mettre le feu, à l'époque qu'il indique, quand un vent souffle à l'époque indiquée et que les circonstances peuvent faciliter un incendie en dehors des limites fixées."

Justement pour inciter encore davantage le possesseur d'un tel permis à être très prudent dans ses travaux de défrichement, le paragraphe 2 de l'article 125 stipule: "Le fait d'obtenir un permis pour mettre le feu ne libère pas celui qui a obtenu le permis de ses responsabilités ordinaires dans les cas où des déboursés ou des dommages résultent du feu ainsi allumé."



QUELLE BELLE FORET. — Cette photo a été prise sur la route menant à Island Brook, de Cookshire. Les rangées de pins sont droites et uniformes. Chaque arbre a la même hauteur. Et quelle belle vue lorsqu'on fait une balade sur cette route... (Photos La Tribune, par Studio Breton)

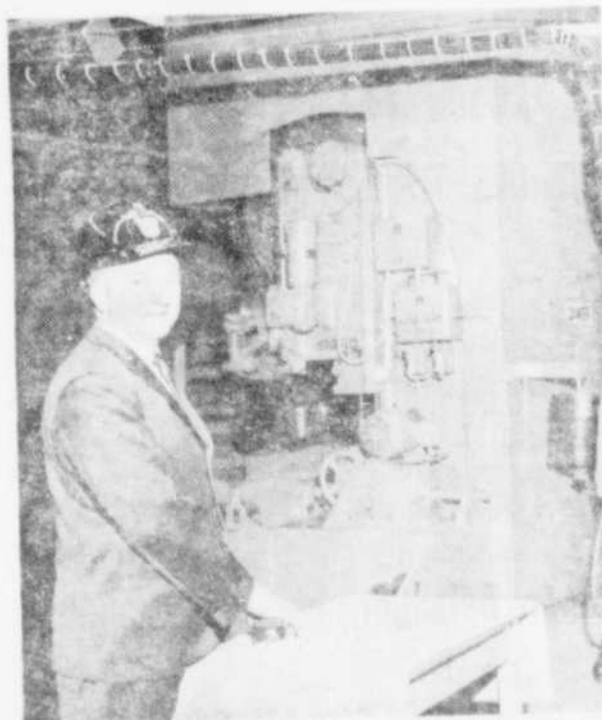


Comment mesurer un arbre?

En dollars et en cents.

Les arbres de nos forêts sont des artères vitales qui alimentent le cœur de l'économie canadienne. Ils aident ce cœur à battre plus fort, mais tout comme un jeune garçon, ils ont besoin d'attention et de protection pour grandir et attendre leur pleine maturité, leur pleine valeur. Protégez ces ressources économiques vitales que sont les arbres du Canada. Ainsi, vous, vos enfants et les enfants de vos enfants, pourrez profiter de la richesse naturelle que représentent les arbres de nos forêts.

DOMTAR DIVISION FORESTIÈRE
DOMTAR LIMITED



Le ministre Claude Gosselin a assisté à l'ouverture officielle de la scierie-école à Duvernay, l'une des plus importantes de la province.